



PRO ARCHIVES SYSTEMES

Naissance d'un champion français de
la gestion documentaire



Siège social

PRO ARCHIVES SYSTEMES

20, rue de la Guillauderie, PA de Tournebride, 44118 LA CHEVROLIERE

E-mail : presse@proarchives-systemes.com

Tél. : 02 51 70 94 00 | Fax : 02 51 70 94 09

www.proarchives-systemes.fr



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
NAISSANCE D'UN CHAMPION FRANÇAIS DE L'ARCHIVAGE	4
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	8
LE MARCHÉ DE LA GESTION DOCUMENTAIRE	10
EXPÉRIENCE ET EXPERTISE : NOS MÉTIERS	12
NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ	15
L'ÉQUIPE DIRIGEANTE : BIOGRAPHIES	16

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous annoncer la **naissance de PRO ARCHIVES SYSTEMES**, née de la fusion d'A.G.O., ARCHIV SYSTEM et M.V.A. (Michel Visy Archivage).

A l'origine concurrentes les unes des autres, ces sociétés ont joint leurs forces et leurs atouts afin de former un leader français du marché de la gestion documentaire, au niveau national aussi bien qu'international.



Cette fusion a pour objectifs :

- **de proposer une offre nationale à nos clients** : A.G.O. étant fortement implantée dans l'ouest et le sud de la France, ARCHIV SYSTEM dans l'est et le nord, et M.V.A dans le centre de la France ;
- **de mutualiser nos ressources pour poursuivre les investissements**, que ce soit en terme immobilier, avec de nombreuses ouvertures prévues, ou en termes technologiques, sur des marchés toujours plus demandeurs d'automatisation ;
- **de permettre de nous projeter encore plus rapidement au niveau international**, pour y porter haut le drapeau de l'archivage français !

Ainsi, A.G.O., principale filiale du Groupe PRO.ARCHIVES, et ARCHIV SYSTEM et M.V.A., filiales de MOBILITAS, opéraient de façon indépendante. Grâce à l'entrée de MOBILITAS au capital du Groupe PRO.ARCHIVES, la fusion des trois activités sous une seule entité a pu se réaliser.

À compter du 1^{er} Janvier 2015, A.G.O., ARCHIV SYSTEM et M.V.A. sont donc regroupées sous la même enseigne : **PRO ARCHIVES SYSTEMES**.

L'ensemble du Groupe **PRO ARCHIVES SYSTEMES** représentera en 2015 un chiffre d'affaires en France de 30 millions d'euros, pour un effectif de plus de 295 personnes réparties sur 28 centres d'archives en France !

Et nos objectifs de croissance, décrits ci-dessous, sont très importants.

Yves ZAOUCHE

Président de PRO ARCHIVES SYSTEMES

NAISSANCE D'UN CHAMPION FRANÇAIS DE L'ARCHIVAGE

PRO ARCHIVES SYSTEMES est, depuis le 1^{er} Janvier 2015, le résultat de l'union de trois acteurs majeurs du marché de la gestion documentaire : A.G.O., ARCHIV SYSTEM et M.V.A..

- **A.G.O.**, créée en 1986 et filiale du Groupe PRO.ARCHIVES, offre ses services de gestion d'archives physiques et numériques à un large panel de clients, répondant à des normes de qualité et des référentiels de certification parmi les plus exigeants.
- **ARCHIV SYSYSTEM**, filiale du Groupe MOBILITAS, conseille et accompagne plus de 1 000 clients en France et à l'étranger dans la mise en place de solutions d'archivage adaptées à leurs besoins. En plus de ses 12 sites en France métropolitaine et 5 sites dans les DROM-COM, le groupe compte 20 filiales à l'international qui en font l'acteur français le plus actif hors de nos frontières.
- **M.V.A.**, filiale du Groupe MOBILITAS, est un spécialiste des solutions de numérisation, notamment pour le secteur bancaire. La société est également certifiée ISO 9001 et a reçu l'agrément du Ministère de la Culture pour la conservation des archives publiques.

Chiffres au 1^{er} Janvier 2015

- ✓ 3 leaders de l'archivage
- ✓ 4 continents couverts
- ✓ 15 sites agréés pour la conservation des archives publiques
- ✓ 20 sites à l'étranger
- ✓ 28 sites en France
- ✓ 295 collaborateurs
- ✓ + de 3000 clients
- ✓ 28 M€ de chiffre d'affaires

Ces sociétés ont décidé de s'unir pour former, sous l'enseigne **PRO ARCHIVES SYSTEMES**, l'un des leaders de l'industrie française de la gestion documentaire qui se classe d'ores et déjà en 4^e position sur le marché.

Fort des expériences respectives de ses trois composantes, le nouvel ensemble dispose d'atouts forts qui lui permettent de se placer directement dans le peloton de tête des prestataires de l'archivage physique et numérique, avec un chiffre d'affaires consolidé de 28 millions d'euros et près de 295 collaborateurs en France boosté par une croissance externe soutenue ces deux dernières années.. « *D'autres opérations sont en cours, mais vous comprendrez qu'il est encore trop tôt pour en parler* », indique Yvan Zaouche, président de **PRO ARCHIVES SYSTEMES**. « *Nous visons un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros en France dans les quatre ans. Ceci nécessitera l'ouverture de nouveaux centres de conservation en France et la création de centaines d'emplois* », précise Yvan Zaouche, président de **PRO ARCHIVES SYSTEMES**.

PRO ARCHIVES SYSTEMES :

Naissance d'un champion français de la gestion documentaire

Page | 4

La société prévoit ainsi de lancer des constructions de bâtiment sur plusieurs sites dès l'année 2015 (à Aimargues près de Montpellier, à Sars-Les-Rosières, près de Lille). Elle s'est également dotée d'un méga-centre de conservation près de Troyes, capable d'accueillir plus de 300 km d'archives. Pour 2016 et 2017, des projets sont à l'étude à Lyon, Marseille, Nice, Brest, Bordeaux et Toulouse !



À noter que **A.G.O.**, **ARCHIV SYSTEM** et **M.V.A.** sont toutes trois agréés par le **Ministère de la Culture pour la conservation des archives publiques** sur plusieurs sites en France, dans les DROM-COM et à l'étranger (Botswana) : **PRO**

ARCHIVES SYSTEMES possède ainsi, dès sa création, plus de sites agréés pour la conservation des archives publiques que n'importe quelle autre prestataire en France (14 centres, DROM-COM compris). Ceci permettra de répondre à la demande croissante d'externalisation du secteur public. « *Les archives publiques sont une de nos cibles prioritaires et nous sommes déjà, par exemple, le leader dans la gestion physique des dossiers médicaux en France* » précise Yvan Zaouche.

Fiche d'identité PRO ARCHIVES SYSTEMES :

- ✓ 2015 création de la marque PRO ARCHIVES SYSTEMES
- ✓ 295 collaborateurs en France métropolitaine
- ✓ 28 sites de gestion d'archives en France et 20 à l'international
- ✓ 250 000 m² développés de surface de stockage
- ✓ 3 500 clients, de la PME aux groupes internationaux
- ✓ 3 000 kilomètres d'archives stockées
- ✓ 280 kilomètres de nouvelles archives prises en charge chaque année
- ✓ 1 200 000 mouvements d'archives par an
- ✓ 95 000 000 d'unités d'archives inventoriées
- ✓ 4 000 tonnes d'archives éliminées par an (recyclage)
- ✓ 20 000 000 pages numérisées par an
- ✓ 3 000 000 de documents numériques hébergés

Certifications :

- ✓ ISO 9001, ISO 27001 et NF Z40-350
- ✓ Agrément du Ministère de la Culture pour la conservation des archives publiques dans 15 sites en France.

A.G.O.

1986 : **Création à Nantes d'A.G.O. (Archives Générales de l'Ouest)**, société spécialisée dans l'externalisation d'archives dirigée par M. Jean-Pierre Charreau.

1992 : Rachat d'A.G.O. par M. Hubert Bouillon.

1996 : **Membre fondateur de l'association P.A.G.E.** (Association des Prestataires en Archivage et Gestion Externalisée).

Obtention de la certification ISO 9001.

2000 : Ouverture du site de Neuville.

A.G.O. s'étend à Paris et change de dénomination pour s'appeler : A.G.O. : Archivage Gestion et Organisation.

2004 : Obtention de la certification NF Z40-350.

Installation dans le Sud avec ouverture d'un site à Marseille.

2009 : Rachat d'A.G.O. par M. Yvan Zaouche et création du Groupe PRO.ARCHIVES/A.G.O.

2010 : A.G.O. est la première société à obtenir un agrément du Ministère de la Culture pour la conservation d'archives publiques.

2011 : Ouverture aux Ulis (91) et à Marly (95) de deux centres de conservation d'archives ultramodernes. **Le site de Marly porte le label HQE.**

2012 : Ouverture d'un nouveau site à Marseille situé en centre-ville qui reçoit l'agrément « archives publiques » à peine six mois après son ouverture.

Construction et mise en exploitation d'un site à Montpellier (34) : A.G.O. devient la première société d'archivage nationale à s'implanter en Languedoc-Roussillon.

Ouverture de trois centres de numérisation.

2014 : Ouverture d'un méga-centre de conservation d'archives à Troyes d'une capacité de 600 000 conteneurs, soit 300 kilomètres d'archives.

2015 : Après l'acquisition par A.G.O. des fonds de commerce d'ARCHIV SYSTEM et M.V.A, fusion des trois activités et naissance de PRO ARCHIVES SYSTEMES.

ARCHIV SYSTEM

1987 : **Création en Picardie d'ARCHIV SYSTEM**, société spécialisée dans l'externalisation d'archives.

2002 : Ouverture des centres de gestion d'archives de Lille (Gondecourt, 59) et Paris (Stains, 93).

2006 : Ouverture du site de Reims (51).

2008 : **MOBILITAS, spécialiste du déménagement et de la relocation internationale, fait l'acquisition des structures d'ARCHIV SYSTEM**. ARCHIV SYSTEM se développe à l'étranger et s'implante dans les années qui suivent au **Botswana, Mali, Niger et Kenya**.

Mise en place des premiers sites pilotes dans les DOM-TOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion).

2010 : **Obtention de la certification NF Z40-350**.

Ouverture du site de Toulouse (33).

DOM-TOM : acquisition d'Archirun à la Réunion.

2011 : **Adhésion à l'association P.A.G.E.**, dont A.G.O. est membre fondateur.

Le site de Stains obtient l'agrément pour la conservation d'archives publiques. Quatre autres sites suivront d'ici 2014.

Extension du site de Lille (59).

Afrique : acquisition d'Archives Afrique Consulting au Gabon. Implantation à Madagascar.

2012 : **Acquisition de deux fonds de commerce en Bretagne : Evras Case à Rennes (35) et Ouest Archives à Brest (29).**

Ouverture du premier bâtiment du centre de Chartres (Luigny, 28) sur terrain de 14 hectares prévu pour recevoir d'autres bâtiments dans les années à venir.

DOM-TOM : acquisition d'Archives Antilles Guyane, dont la capacité d'entreposage dépasse 7 000 m². Ouverture d'un centre d'archivage physique et numérique à Tahiti.

Afrique : ouverture d'une filiale au Cameroun.

2013 : **Acquisition d'Archiv Center à Saint-Amand-les-Eaux (59)** qui possède deux centres de conservation.

DOM-TOM : acquisition de la société martiniquaise Prodoc, spécialisée dans la dématérialisation de documents.

2014 : **Archivexpert (Corse) et Michel Visy Archivage (Aurillac, 15) rejoignent ARCHIV SYSTEM**. M.V.A., très active dans la gestion électronique de d'archives, possède un centre de numérisation et est agréée « archives publiques ».

Afrique : acquisition de la société Athema Archiving en Namibie. Ouverture de filiales en Angola, Congo et Ghana.

2015 : **Fusion avec A.G.O. et naissance de PRO ARCHIVES SYSTEMES.**

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

PRO ARCHIVES SYSTEMES entend développer rapidement son activité tant en France qu'à l'international.

Le développement national se fera sur plusieurs axes principaux :

- **La poursuite du maillage du territoire avec la construction de plusieurs nouveaux centres de conservation sécurisés**, notamment dans la région Rhône-Alpes, le Sud-Est, en Bretagne, ainsi que l'extension des capacités existantes sur de nombreux sites (Lille, Montpellier, Toulouse, Marseille...), l'ensemble permettant de satisfaire les demandes d'un marché en pleine expansion.

Les constructions de bâtiments à Aimargues près de Montpellier et à Sars-les-Rosières, près de Lille, sont lancées dès l'année 2015. **PRO ARCHIVES SYSTEMES** a récemment acquis un gigantesque centre de conservation près de Troyes, capable d'accueillir plus de 300 km d'archives, promettant une quinzaine d'emplois à la clé.

Pour 2016, ce sont les dossiers Rhône-Alpes et sud-est de la France qui retiendront l'attention de la Direction du Groupe.

- **Le développement des activités de numérisation qui représentent aujourd'hui plus de 10% du chiffre d'affaires du groupe**, avec l'objectif de porter ce chiffre à 20% dans les années à venir, la technicité et l'expertise de **PRO ARCHIVES SYSTEMES** permettant d'attirer de nouveaux clients et de demeurer compétitifs dans le secteur de la gestion documentaire électronique.
- **La mise en place à grande échelle de nouvelles offres techniques**, comme les coffres-forts électroniques, etc.

PRÉSENCE DANS LE MONDE

Au-delà de l'enjeu national, la société PRO ARCHIVES SYSTEMES entend se placer dans le peloton de tête du marché mondial, concurrençant les grands acteurs internationaux du secteur. Selon Alain Taïeb, président du groupe MOBILITAS et administrateur du nouvel ensemble, « *si la fusion nous permet de couvrir immédiatement la totalité du territoire français et nous place de fait parmi les leaders nationaux, nous souhaitons également qu'elle contribue au développement du pavillon français à l'international* ». Et d'ajouter : « *s'implanter à l'international fait partie de l'ADN du groupe MOBILITAS. Aujourd'hui, PRO ARCHIVES SYSTEMES se distingue déjà comme étant le prestataire d'archivage français le plus présent à l'étranger, avec plus de 20 sites basés hors métropole.* » Le challenge est de taille, mais « *grâce au dynamisme de PRO ARCHIVES SYSTEMES à l'international, nous serons*

PRO ARCHIVES SYSTEMES :

Naissance d'un champion français de la gestion documentaire

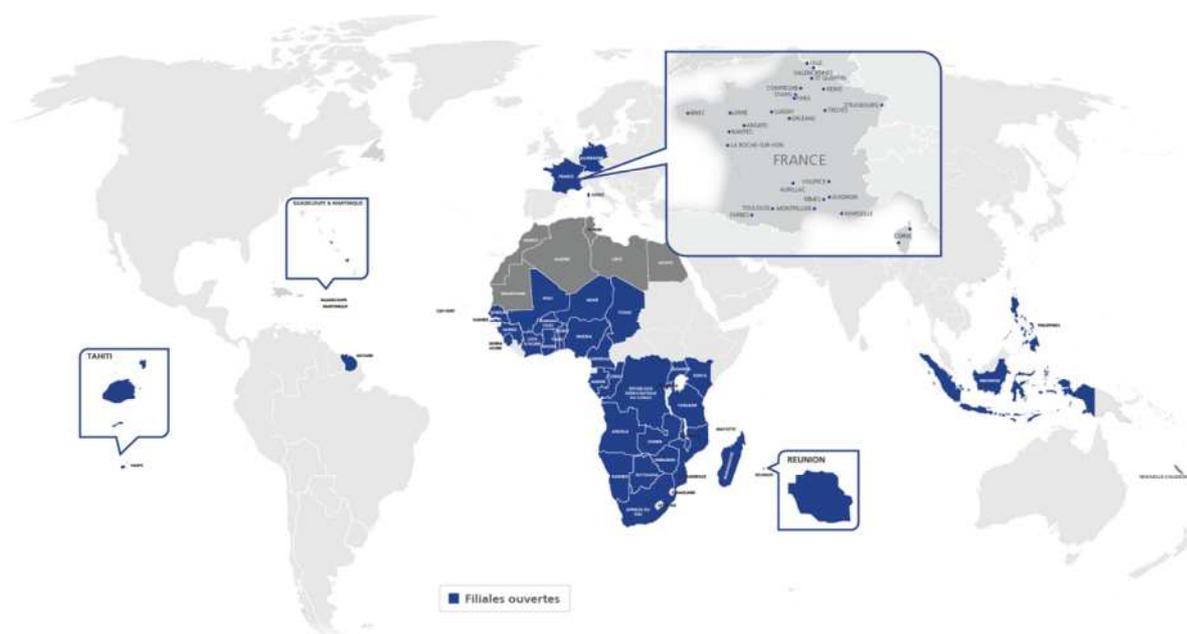
Page | 8

le seul acteur français en mesure d'offrir aux clients des solutions identiques et globales en France et à l'étranger », affirme Yvan Zaouche.

Au plan international, l'ouverture de nouvelles filiales est à l'ordre du jour. Le groupe entend notamment devenir la première société experte dans le secteur de l'archivage physique et numérique en Afrique, s'appuyant ainsi sur la connaissance approfondie du continent qu'a MOBILITAS, actionnaire de **PRO ARCHIVES SYSTEMES** et maison-mère de AGS DEMENAGEMENTS, présent dans 48 des 54 pays africains.

Forte de cette expérience, **PRO ARCHIVES SYSTEMES** entend à terme couvrir l'entièreté du continent africain, dans le cadre du projet AFRICA54 de MOBILITAS, qui verra le groupe développer des implantations dans tous les pays d'Afrique d'ici la fin 2016.

En 2015, l'activité d'archivage sera développée dans de nouveaux pays, notamment au Maroc, en Zambie, au Kenya, au Nigéria et au Ghana.



LE MARCHÉ DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Code du Patrimoine

Art. L211-1. « Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »

Art. L211.4. « Les archives publiques sont : a) Les documents qui procèdent de l'activité, dans le cadre de leur mission de service public, de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une telle mission. Les actes et documents des assemblées parlementaires sont régis par l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires ; (...) c) Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels.

C'est à partir des années 1960 que le marché de l'archivage commence à se développer avant de connaître un véritable essor dans les années 1980, répondant aux besoins croissants des entreprises et à l'évolution des normes concernant la conservation légale des documents.

Entreprises et institutions produisent et reçoivent un grand nombre de documents sur supports divers, générant l'immobilisation de volumes de plus en plus importants au sein de leurs locaux. Ainsi, confier leurs archives à un prestataire externe permet aux entreprises de répondre à plusieurs enjeux :

- **maitrise des durées de conservation** et du cycle de vie des documents ;
- **garantie de la sécurité et de la pérennité** des documents archivés ;
- accès facilité à l'information grâce à la mise en place d'une **méthodologie de tri et de gestion** ;
- économie et optimisation des surfaces.

Outre les enjeux logistiques et économiques, la gestion documentaire répond à une obligation légale. En effet, tous les documents émis ou reçus par une entreprise publique ou privée doivent être conservés pour une durée minimale fixée par la loi. En cas de contrôle de l'administration, de litige ou à la demande d'un tribunal, les entreprises doivent être en mesure de fournir tout document de preuve requis.

Les établissements publics produisent également une quantité considérable d'archives qui doivent être conservées et gérées par les services relevant de la Direction des Archives de France, aux niveaux communal, départemental ou régional. Cependant, face à une

augmentation continue des archives publiques, les administrations font de plus en plus appel à des prestataires externes. Ces derniers se doivent de respecter les textes relatifs à la gestion des archives publiques, notamment la loi n°79-18 du 3 janvier 1979, le décret n°79-1037 du 3 décembre 1979 ainsi que les articles 1927 à 1948 du Code Civil pour la conservation des archives.

Le marché de l'archivage est donc vaste et doit répondre aux besoins spécifiques d'entreprises aussi variées que banques, établissement hospitaliers, administrations publiques, assureurs, industriels, etc. Par ailleurs, de plus en plus de documents électroniques ont aujourd'hui valeur probante sous certaines conditions, créant la nécessité d'une gestion numérique appropriée de tous types de documents. **Le développement de nouvelles solutions répondant à ces nouveaux besoins et adaptées à l'utilisation universelle des outils informatiques dans toutes les industries est devenu indispensable.**

C'est pour répondre à l'ensemble de ces problématiques que **PRO ARCHIVES SYSTEMES** intervient et offre à ses clients une solution clé en main de gestion de leurs fonds documentaire, depuis l'externalisation des données jusqu'à leur stockage physique et numérique.

DÉLAIS DE CONSERVATION : LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE

Les délais de conservation des documents émis dans le cadre entrepreneurial sont réglementés en France par l'administration publique. La durée d'archivage d'un document est fixée par la loi et par les délais de prescription en cas de réclamation ou de revendication légale¹.

La gestion externe de l'immense volume de documents émis et reçus par les entreprises privées ou publiques devient une nécessité réglementaire et économique. **Ce type de services offre aux entreprises un gain de temps et d'espace, leur permettant ainsi de se recentrer sur leur cœur de métier.**

Près de la moitié des entreprises et administrations en France confient aujourd'hui leurs archives à des professionnels spécialisés dans cette activité. **PRO ARCHIVES SYSTEMES offre à ses clients des solutions clé en mains de gestion de leurs fonds documentaires**, depuis l'externalisation des données jusqu'à leur stockage physique et numérique. Garantissant aisance d'accès et de consultation, **PRO ARCHIVES SYSTEMES** répond ainsi aux besoins croissants d'un secteur concurrentiel et en constante évolution.

¹ Ces informations sont disponibles sur le site de l'administration française et du service public. Voir <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F10029.xhtml>

EXPÉRIENCE ET EXPERTISE : NOS MÉTIERS

Puisant dans près de 30 années d'expérience dans les métiers de l'archivage, **PRO ARCHIVES SYSTEMES propose aux entreprises et services publics une solution globale de gestion de leurs fonds d'archive**, qui repose sur quatre piliers de services.



AUDIT ET CONSEIL

Grâce à un audit personnalisé conduit par des experts en archivage diplômés et qualifiés, **PRO ARCHIVES SYSTEMES établit un état des lieux complet du fonds d'archive et des contraintes techniques et financières du client**. Ces consultants, qui accompagnent, guident et conseillent le client tout au long du processus, déterminent ainsi la solution la mieux adaptée aux besoins de l'entreprise.

Le récolement des archives permet d'en dresser un inventaire exhaustif et de vérifier l'état du classement et les éventuels manques à pallier. Il s'agit là d'une analyse en profondeur des archives à prendre en charge, permettant d'évaluer les documents et les méthodes d'externalisation requises. Ce processus permettra par ailleurs de déterminer les besoins potentiels de tri et d'élimination, ainsi que la durée préconisée de conservation des archives.

Les employés de l'entreprise sont par la suite formés à la gestion des archives selon les normes en vigueur, ce qui leur permettra d'utiliser de manière autonome les outils de gestion mis à disposition par **PRO ARCHIVES SYSTEMES**.

ARCHIVAGE PHYSIQUE

PRO ARCHIVES SYSTEMES assure entièrement la logistique d'externalisation des archives, qui sont prises en charge chez le client ou dans leurs locaux d'archivage. Le conditionnement et l'enlèvement des documents sont réalisés sans rupture de charges, selon une procédure qui assure traçabilité et sécurité.

Les archives sont entreposées dans les locaux de **PRO ARCHIVES SYSTEMES** de façon aléatoire afin d'assurer leur confidentialité et selon le mode approprié à la nature de chaque archive.

PRO ARCHIVES SYSTEMES :

Naissance d'un champion français de la gestion documentaire

Page | 12

Elles peuvent également être classées par durée de conservation, afin d'en optimiser la destruction le cas échéant. La destruction des archives se fait par broyage ou par lacération pour les archives confidentielles ; le papier est recyclé dans tous les cas.

NUMÉRISATION

PRO ARCHIVES SYSTEMES offre une prestation de numérisation des archives sur tous supports : archives papier, documents anciens, microfilms, etc. Les archives sont conditionnées en vue de la numérisation : **PRO ARCHIVES SYSTEMES** procède à d'éventuels déliassages et préparations des documents, qui sont triés avant d'être numérisés, *in situ* et/ou *ex situ*, selon la sensibilité des documents. Une large gamme de scanners adaptés permet le traitement de tous les formats et types de documents, y compris plans et livres, qui sont ainsi reconstitués en documents numériques de tous formats, en couleur ou niveaux de gris selon les besoins.

Les images numériques peuvent être indexées de manière systématique grâce aux technologies de lecture automatique des documents :

- **RAD** : Reconnaissance Automatique de Documents, permettant de déterminer de manière automatique la nature des archives traitées ;
- **ICR, OCR** : Reconnaissance Intelligente de Caractère et Reconnaissance Optique de Caractères, qui rend possible la production d'un document final permettant la recherche de caractères et de mots à l'intérieur de celui-ci.

Les données sont hébergées sur les serveurs de **PRO ARCHIVES SYSTEMES** et sont consultables grâce à un logiciel de gestion en ligne. Elles peuvent également être exportées vers une base de données chez le client ou lui être transmises sur support DVD ou disque dur externe.

ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Après numérisation, les images peuvent être importées directement sur le système d'archivage électronique du client, via une ligne spécialisée ou un serveur *ftp*.

PRO ARCHIVES SYSTEMES propose à ses clients trois solutions d'archivage électronique :

- **Archivage sécurisé** : offre de conservation de données sensibles, accessible depuis notre portail ArchiWeb en HTTPS ;
- **Coffre-fort** : offre de stockage de données stratégiques, répondant aux exigences techniques et légales de vos documents ;
- **Coffre-fort HADS** : offre unique stockage de données de santé répondant aux besoins des établissements médicaux. Elle permet l'hébergement de tous types de fichiers et de formats en respectant les règles normatives du domaine médical. En s'appuyant sur les infrastructures de NetPlus, elle bénéficie ainsi de l'agrément HADS (Hébergeur Agréé des Données de Santé).

NOTRE SOLUTION ARCHYBRID

ArchHybrid est une offre globale d'archivage hybride qui permet de conserver des documents physiques et numériques, à partir d'une interface Internet sécurisée Https cryptée 128 bits accessible gratuitement par nos clients, via notre portail en mode SAAS.

Notre solution ArchHybrid permet une évolution progressive et transparente de l'archivage papier vers un archivage numérique.

Cette solution a été conçue comme portail unique, facilitant ainsi l'accès aux différentes archives qu'elles soient physiques ou numériques, afin de gérer leur conservation et de faciliter la mise en place des actions liées à l'archivage de documents.

UN SERVICE SUR MESURE

Dans un souci permanent d'optimisation de nos performances, PRO ARCHIVES SYSTEMES adapte ses services aux nécessités du client et aux caractéristiques de chaque lot à traiter.

Pour un établissement de la Caisse d'Épargne dans le Loiret, nous réalisons depuis plusieurs années une prestation d'inventaire et d'archivage. Alors que nous enlevions précédemment les archives pour les traiter dans nos locaux, les opérations sont depuis 2013 réalisées sur le site client, permettant une immédiateté des résultats et de la disponibilité des archives.

Notre adaptabilité est un gage de notre performance et facteur de confiance pour nos clients.

De même, notre gamme de services répond à toutes les spécificités de documents. **PRO ARCHIVES SYSTEMES** gère la dématérialisation de flux de documents tels que factures et contrats aussi bien que les numérisations de fonds d'archives historiques. La SNCF nous a récemment confié la prise en charge de la numérisation de ses archives liées à la Seconde Guerre Mondiale, une collection de documents fragiles et de types variés, à numériser dans des délais très courts. **PRO ARCHIVES SYSTEMES** a su s'adapter aux changements de conditions en cours de prestation en ajustant les volumes de matériel et la quantité de personnel impliqués. Flexibilité et fiabilité garantissent une gestion optimale des documents de nos clients.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

NOS CERTIFICATIONS



Depuis la loi du 15 juillet 2008, la conservation et la gestion des archives publiques peuvent être confiées à des prestataires privés dans le respect de strictes conditions. A ce jour, **PRO ARCHIVES SYSTEMES** est le prestataire d'archivage possédant le plus grand nombre de bâtiments de stockage agréés « archives publiques ».



La certification ISO 9001 v 2008 garantit aux clients un service sécurisé et de qualité, mis en œuvre par des procédures normées, écrites et contrôlées, basées sur le principe de l'amélioration continue. Cette certification garantit également un système de gestion de la qualité fondé sur la satisfaction des clients.



La norme NF Z40-350 apporte des garanties en termes de sécurité et de traçabilité des archives ainsi que sur l'ensemble des prestations d'archivage et de gestion externalisée de documents sur support papier.



PRISM (Professional Records & Information Services Management) est un organisme international de certification pour les entreprises fournissant des prestations d'externalisation, garantissant les normes de confidentialité et de sécurité dans la conservation, la dématérialisation et la destruction des archives.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



PRO ARCHIVES SYSTEMES s'engage résolument dans une démarche responsable et éthique, adhérant notamment au Pacte Mondial des Nations Unies qui promeut des principes sociaux et environnementaux fondamentaux. Elle s'associe par ailleurs à des organisations de protection de l'environnement telles que le WWF et Planète Urgence, avec qui elle collabore dans le cadre de programmes de reforestation en Afrique et en Asie.



Poursuivant également une politique d'achats responsables, **PRO ARCHIVES SYSTEMES** sélectionne prestataires et fournisseurs en fonction de leurs politiques de développement durable : fournitures en matériaux recyclés et recyclables, véhicules répondant aux normes environnementales en vigueur, personnel formé à limiter au maximum l'empreinte écologique de la société.

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE : BIOGRAPHIES

Yvan ZAUCHE

Président

De 1982 à 1995, Yvan Zaouche créé et dirige un cabinet d'administration de biens (GTI Cabinet Conseil) comportant quatre agences dans le Gard et l'Hérault.

Après l'avoir vendu à un groupe immobilier national en 1995, il s'investit de 1996 à 1997 durant deux ans en tant que directeur général dans une société industrielle à Aubagne dans le but de la reprendre. Il porte le CA de la société de 3 à 8 millions d'euros et a multiplié par huit le résultat, atteignant 1,2 millions d'euros.



La cession n'ayant pu aboutir du fait du vendeur, Yvan ZAUCHE travaille dès 1998 à l'étude et la mise en forme d'un projet novateur d'activité d'archivage dédié aux professions immobilières. Il crée en 2000 la société PRO.ARCHIVES, puis la Holding PRO.ASSET en 2007.

Quinze ans après sa création, la société PRO.ARCHIVES est aujourd'hui un groupe composé de cinq sociétés spécialisées dans l'archivage, fort d'un CA de 28 millions d'euros et de 295 collaborateurs. Le Groupe PRO.ARCHIVES, dont le siège est à Nîmes, est à ce jour le quatrième acteur national dans le métier de l'archivage.

Outre ses activités de chef d'entreprise, Yvan Zaouche s'investit dans des organisations qui promeuvent son secteur d'activité. Il est ainsi adhérent à l'Association des Archivistes de France (AAF) et membre du conseil d'administration de l'association P.A.G.E qui regroupe les professionnels de l'archivage en France. Il participe par ailleurs à des organisations patronales telles que le MEDEF.

Très attaché à sa région, il est également élu délégué consulaire à la CCI de Nîmes, membre du Club des 100 (club de la CCI de Nîmes et regroupant les entreprises employant plus de 100 salariés), ainsi que du Club APM de Nîmes.

Résident à Nîmes, Yvan Zaouche, âgé de 56 ans, est marié et père de 2 enfants.

Philippe ROCUET

Directeur Général

Philippe ROCUET a passé l'essentiel de sa carrière dans le traitement et la gestion du document : après neuf ans au poste d'Ingénieur Commercial chez ORSID (société spécialisée dans la micrographie et la numérisation cédée à DOCAPOST) il intègre le marché de l'archivage en 1995 en occupant la fonction de Responsable Développement Commercial chez INTRADIS (numéro cinq du marché français).



Après le rachat d'INTRADIS par RECALL en mai 2000, Philippe ROCUET est rapidement promu au poste de Directeur Commercial et exerce ces fonctions pendant près de neuf ans, organisant notamment le lancement et le développement de l'offre numérique chez RECALL.

En février 2010, il rejoint le Groupe PRO.ARCHIVES et prend les fonctions de Directeur Général de la société A.G.O., entité la plus importante en terme de chiffre d'affaires du groupe. Il met en place une logique de croissance profitable et lance les nouveaux services numériques proposés par A.G.O. à ses clients. En quatre ans, le chiffre d'affaires d'A.G.O. passe de 7 millions d'euros à 13 millions d'euros et le nombre de ses salariés de 70 à 130.

Il participe activement au projet de rapprochement d'A.G.O. avec ARCHIV'SYSTEM et MVA et assure la fonction de Directeur Général de la nouvelle entité créée le 1er janvier 2015.

Habitant la Région Parisienne, Philippe ROCUET a 50 ans, est marié et père de 2 enfants.

Lionel RIPOCHE

Directeur Général Adjoint

Issu de la grande distribution dans les années 90, Lionel RIPOCHE dédie une grande partie de sa carrière au management des équipes commerciales. Il entre chez A.G.O. en 1995 en tant que Directeur Commercial et développe l'activité de cette petite entreprise d'archivage régionale qui comptait alors un peu plus de 100 clients et 17 salariés.



Il participe activement à l'évolution de l'entreprise et contribue à l'établir comme acteur incontournable dans l'ouest de la France. Il développe l'activité au-delà des frontières régionales d'origine avec l'ouverture de sites en région parisienne, PACA et sud-ouest.

En 2006, il quitte A.G.O. pour prendre la Direction Commerciale d'un des leaders français de l'archivage. Il rejoint le Groupe PRO.ARCHIVES en 2011 pour renforcer auprès de Philippe Rocuet la Direction Générale d'A.G.O., fonction qu'il continue d'exerce au sein du Groupe PRO ARCHIVES SYSTEMES.

Lionel Ripoché vit à Nantes et est marié et père de deux enfants.

Mickaël HENRIET

Directeur Général Adjoint

Diplômé en ingénierie commerciale de l'ISEG de Lille, Mickaël HENRIET forge son expérience de management et de gestion de centres de profits au cours d'une période d'expatriation en Afrique de dix ans, dont cinq (2001 à 2007) comme directeur de filiales sur le réseau AGS, société de déménagement appartenant au Groupe MOBILITAS.

De retour en France en 2007, Mickaël HENRIET dirige pendant un an le projet du groupe de développer une activité d'archivage et participe dans ce cadre au dossier d'acquisition d'ARCHIV SYSTEM, dont il prend logiquement la direction générale en mai 2008.

Basé sur le site de Saint Quentin (02), Mickaël HENRIET est titulaire de la Capacité Professionnelle de Transport de Marchandises depuis 2003. Il est également Conseiller du commerce extérieur de la France (CCEF) au sein du Comité Picardie, où il est en charge des actions de parrainage et d'accompagnement des entreprises à l'international.

Habitant le département de l'Aisne, Mickaël HENRIET est marié et père de 3 enfants.

